

NOM	RPI	DATE DE LA RÉUNION
COMMUNE (S)	SENILLE ST SAUVEUR	10/11/2022

Participants (préciser A: absent Exc pour excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme BERNARD M PLAULT M. JAMET M.BILLOIS M. OSWALD	Présidente - Mme RAOUL Enseignantes - Mme GODINEAU- TRANNOY - Mme GUYCHARD - Mme POIRIER, exc - Mme PRIEUR - M. PAINEAU, exc IEN M. PAQUET, Exc. DDEN M GUIMARD	- M. PEROCHON, Maire de Senillé St Sauveur, Exc. - M. MARTIN, Maire délégué de Senillé - Mme GUYONNET, adjointe au Maire	RASED, Exc.

Pour introduction, la présidente nomme une secrétaire de séance : Mme PRIEUR

Rappel :

Ordre du jour

- 1 Fonctionnement du conseil d'école : organisation des conseils d'école pour le RPI et approbation du président pour l'année
- 2 Règlement intérieur des écoles et charte de la laïcité.
- 3 Actions pédagogiques concourant à la mise en œuvre du projet d'école.
- 4 Utilisation des moyens de l'école
- 5 Hygiène et sécurité
- 6 Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire (PEDT).
- 7 Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles
- 8 Place des parents à l'école

1 Fonctionnement du conseil d'école

Les deux conseils d'école du RPI ont décidé de se réunir en un conseil pour l'année 2022-2023. La présidente du conseil d'école est Mme RAOUL pour cette année scolaire.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Pour Saint-Sauveur : 120 inscrits, 93 votants, 12 bulletins nuls, 81 votes exprimés (67,5 % de votants)

ÉCOLE DE SAINT-SAUVEUR	
Liste des représentants des parents d'élèves au conseil d'école année 2022/2023	
TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme BERNARD Delphine	Mme COUTANT Emilie
M PLAULT Christopher	Mme GOYAUD Alexandra
M.JAMET Emmanuel	Mme MARGUINOT-SAÂDA Laure

Pour Senillé : 65 inscrits, 51 votants, 4 bulletins nuls, 47 votes exprimés (78,46% de votants)

ÉCOLE DE SENILLE	
Liste des représentants des parents d'élèves au conseil d'école année	
TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme MANDOIS Mathilde	M BOURRIACHON Vincent
M BILLOIS Vincent	M OSWALD Xavier

2 Règlement intérieur et charte de la laïcité

Les règlements intérieurs des deux écoles ont été modifiés à la demande de M Paquet, Inspecteur de l'Éducation nationale. Ils intègrent :

- l'interdiction des téléphones mobiles dans l'enceinte de l'école, prévue par la loi du 3 août 2018 pour l'école de Senillé.
- la Charte de la Laïcité
- la Charte relative aux usages des technologies de l'information et de la communication

Pour l'école maternelle de Senillé :

Le règlement intérieur de l'école maternelle de Senillé est soumis au vote du Conseil d'École et est accepté à l'unanimité.

Pour l'école élémentaire de Saint-Sauveur :

Le règlement intérieur de l'école de Saint-Sauveur est soumis au vote du Conseil d'École. Seules ont été ajoutées les deux chartes puisque l'interdiction des téléphones mobiles avait déjà été ajoutée en 2018. La charte de la Laïcité était quant à elle incluse dans le programme d'EMC depuis l'assassinat de Samuel Paty.

Les règlements intérieurs seront diffusés auprès des parents d'élèves et des élèves des deux écoles pour signature.

3 Actions pédagogiques

- **Phare : Programme de lutte contre le harcèlement à l'école à mettre en place dans toutes les écoles élémentaires et collèges publics à la rentrée 2022**

Les enseignantes du RPI, de la maternelle au CM2, se réuniront le jeudi 24 novembre afin de lister, de coordonner et de planifier les actions menées par chacune

dans leur classe, contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement.

Un apprentissage annuel de 10h à partir du CP est maintenant formalisé. Il s'agit d'un apprentissage transversal travaillé dans différents domaines comme la littérature, l'éducation morale et civique ou l'EPS.

L'école de Saint-Sauveur a signé la charte d'engagement en juin dernier, actant les 10 heures d'enseignement. En effet des actions sont menées depuis plusieurs années à l'école contre les formes de violences et de discriminations. Pour ce faire un travail en EMC est pratiqué autour de 3 piliers fondamentaux : le respect d'autrui, la découverte et la compréhension des valeurs de la République ainsi que l'appropriation d'une culture civique. Pour pouvoir développer ces valeurs, notamment le respect d'autrui, il faut être capable d'identifier et exprimer ses émotions et ses sentiments, afin d'être capable d'empathie. Il faut également être capable d'exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres (travail à partir de dilemmes moraux...). Pour cela il faut être capable d'accepter les différences (tant au niveau des croyances qu'au niveau du racisme, du handicap ...) et de lutter contre les préjugés et les stéréotypes, par le biais de lecture d'albums, par des projets (autour de la création d'un banc spécifique et à la participation à la création d'une affiche contre le harcèlement. Ces projets ont été en partie reportés du fait du COVID.

A partir de cette année, l'école de Senillé accueille des CP, elle rentre donc dans le dispositif. La maternelle met en place des actions depuis plusieurs années dans ce domaine. Nous allons élaborer un projet commun, mettant en évidence le parcours de l'élève dans cet enseignement, sur l'ensemble de sa scolarité. Il est demandé aux écoles de télécharger la Charte de lutte contre le harcèlement sur l'intranet afin de déverrouiller les ressources et les actions à réaliser. Nous avons 2 ans pour mener à bien ce projet.

Nous vous ferons le point sur l'avancée de notre travail lors du second conseil d'école. Nous avons notamment un atelier de sensibilisation à destination des parents à programmer, des participations aux temps forts comme la journée nationale, le concours « Non au Harcèlement », la safer internet day à programmer, une méthode à élaborer pour la prise en charge de ces situations comme « la préoccupation partagée » à découvrir et à intégrer à nos pratiques pour agir dès les premiers signes d'intimidation.

- **Éducation à la sexualité** : la circulaire du 30-9-2022 nous demande une fois par année scolaire et d'ici la fin de l'année 2022, soit pour ce premier conseil d'école, de l'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'école.

A l'école maternelle :

Nous travaillons sur l'égalité entre les filles et les garçons à travers l'étude d'albums de littérature de jeunesse. Nous sommes dans la perspective de prévention des discriminations sexistes. Ces albums insistent sur les points suivants :

- la construction des identités sexuées et la pression qui s'exerce tant sur les petites filles que sur les petits garçons ;
- la revalorisation de l'image des filles pour renforcer l'estime de soi, élargir leur horizon

notamment professionnel ;

- l'expression des sentiments et des émotions pour en favoriser l'accès aux garçons ;
- la promotion de l'amitié entre les filles et les garçons ;
- la promotion du partage des tâches entre adultes au sein de la famille

Nous étudions la reproduction animale en découverte du monde à travers nos élevages, des études documentaires, des jeux, des sorties scolaires. Les élèves découvrent les notions de mâle, femelle et petits, de reproduction ovipare ou vivipare pour les GS/CP.

A l'école élémentaire :

Il semble important de préciser qu'il ne s'agit pas d'une information sur la sexualité, même si elle est abordée dans nos programmes dans l'étude du cycle de vie des animaux et des végétaux (élevage de phasmes, potager ...), bref il s'agit surtout de lutter contre la discrimination entre les filles et les garçons et d'améliorer l'égalité entre les deux sexes, entre les plus jeunes et les plus âgés... Nous avons déjà commencé l'année dernière à aborder ce problème lors de notre réaménagement de cour d'école afin de mieux partager l'espace (l'espace foot subit depuis le retour des récréations communes un roulement au niveau des classes afin de permettre à tous de pouvoir jouer, ainsi que la mise en œuvre des ¾ d'heure d'EPS par jour. Il s'agit également de lutter contre les stéréotypes. C'est aussi une manière pour chacun, au-delà d'accepter autrui, d'être capable de s'accepter soi-même avec ses envies, ses désirs, ses préférences... il faut favoriser l'entraide et non la compétition.

• Évaluation d'école

Cette année les 2 écoles du RPI sont retenues pour participer au dispositif d'évaluation d'école. L'objectif de cette évaluation est d'améliorer la qualité des apprentissages des élèves et d'améliorer pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs les conditions de réussite collective et de bien-être à l'école.

L'unité d'évaluation initialement retenue regroupait les écoles des Senillé, Saint-Sauveur, Targé et Painlevé. Le Dasein a accepté, à la demande de notre inspecteur M Paquet, de dissocier cette unité en 2 unités : les écoles de Senillé et Saint-Sauveur d'un côté, les écoles de Targé et Painlevé d'un autre côté. En effet, il nous semblait difficile de trouver des points d'évaluation communs à notre RPI et aux deux écoles rattachées à la Ville de Châtelleraut.

Dans un premier temps, il faut mettre en place un comité de pilotage regroupant les différents partenaires de l'école, en charge d'établir les modalités et le planning d'une évaluation interne des 2 écoles du RPI. Cette autoévaluation devra faire ressortir les points positifs et les points à améliorer dans le fonctionnement de notre RPI. Elle mènera à un rapport qui sera lui-même évalué par une commission indépendante externe. Dans un second temps, les membres de cette commission rencontreront certains acteurs de l'école afin d'approfondir certains points et un rapport définitif externe sera proposé à l'issue de ces entretiens. Dans un troisième temps, les

enseignantes devront rédiger en juin un nouveau projet d'école en s'appuyant sur le rapport d'évaluation.

Nous avons demandé à participer à la seconde vague d'évaluation commençant le 28 novembre et permettant de rendre le rapport d'autoévaluation au 10 mars plutôt que la première semaine de janvier. Les délais nous semblaient trop courts pour définir, mettre en place et exploiter une enquête. Nous attendons le retour de notre hiérarchie.

La première réunion du CoPil a été fixée au lundi 28 novembre à 18h, dans la salle de réunion du Centre Socio-Culturel de Saint-Sauveur. M Paquet, Inspecteur de la circonscription et M Pérochon seront présents en début de séance pour présenter ce dispositif d'Évaluation d'École. Nous remercions par avance tous les partenaires qui ont accepté de s'investir dans cette autoévaluation d'école.

- **Concertation**

Notre nouveau ministre, M Pap Ndiaye, a lancé à la rentrée un nouveau dispositif « La concertation au sein des établissements scolaires » en invitant les équipes pédagogiques à s'inscrire dans une démarche ouverte de proximité « Notre école faisons-la ensemble ». Cette démarche s'adresse à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, sous la responsabilité du directeur d'école, et se traduit par l'organisation de temps d'échanges ouverts sur la vie et le fonctionnement de l'école afin de faire évoluer le projet d'école. Elle n'est pas figée dans le temps, les équipes peuvent à tout moment choisir de s'inscrire à cette démarche, si elles le souhaitent, pendant l'année scolaire.

Le RPI étant déjà engagé cette année dans le dispositif d'Évaluation d'école, avec l'ensemble de ses partenaires, les équipes éducatives des 2 écoles réfléchissent pour le moment à la façon de lier les 2 dispositifs.

- **Évaluations Nationales**

Comme chaque année, des évaluations nationales ont lieu pour les CP et les CE1, elles ont débuté cette année le 12 septembre, une 2^{ème} série aura lieu au mois de janvier pour les CP. Ces évaluations nous aident à cerner les difficultés et les réussites des élèves.

- **Projets pédagogiques particuliers au sein des écoles**

Senillé :

Cinéma et PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle):

Nous avons réinscrit les deux classes à l'opération « Maternelles aux 400 Coups ! » Elle permet de découvrir sur grand écran, au cours de la saison, 3 films ou programmes de courts métrages, à raison d'un par trimestre. Le tarif est de 2,30€ par enfant. L'APE finance les entrées et la municipalité prend en charge le coût du déplacement en bus de 120€ par séance. Nous les en remercions.

La première projection aura lieu le lundi 14 novembre. Le programme, d'une durée de 38 minutes s'intitule « A deux, c'est mieux ! ». Il est composé de 7 courts métrages

ayant pour fil conducteur le thème de l'amitié, mis en avant à travers des rencontres insolites, des jeux, des aventures...

Education physique et sportive et Parcours santé

- Les 2 classes de l'école sont inscrites au 30 minutes d'APQ (Activités physiques quotidiennes) en plus des activités motrices quotidiennes. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la démarche « École promotrice de santé » qui fédère toute action éducative promouvant la santé dans le projet d'école. Pour le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, elle participe au projet « Génération 2024 » et favorise le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants et contribue ainsi à leur donner envie de découvrir les disciplines olympiques et paralympiques.

Ces 30 minutes d'activités physiques se déclinent de différentes façons selon les classes, l'emploi du temps de chaque période. Cela nous permet de travailler la relaxation, le bien-être à l'école mais aussi de rythmer les différents temps de classe tout au long de la journée ou encore de favoriser un bon climat scolaire en récréation en proposant des jeux traditionnels, des aménagements de cour pour réinvestir les activités découvertes en motricité...

Nous avons reçu à la rentrée, une valise pédagogique de matériel de motricité comprenant des haies, des ballons, des chasubles, des plots, des diabolos etc, afin de nous aider dans la réalisation de cette pratique.

- Randonnées pédestres :

- Dans le cadre de la semaine dédiée au sport scolaire fin septembre, les élèves peuvent réaliser une randonnée. En raison de la météo, cette randonnée d'automne a été reportée au mardi 4 octobre pour la classe de GS/CP et au vendredi 7 octobre pour la classe de PS/MS. Ces sorties ont été exploitées en classe autour d'ateliers de langage, d'ateliers scientifiques et l'élaboration d'un carnet de randonnée.

- Nous avons effectué une seconde randonnée le lundi 17 octobre en matinée pour la classe de PS/MS et le mardi 18 octobre après-midi pour la classe de GS/CP. Cette fois-ci nous sommes allés visiter l'élevage de daims de la commune et le jardin de M. Bossut, notre ancien directeur. Les élèves ont pu utiliser leurs 5 sens pour explorer le jardin. Ensuite, M. Bossut a proposé un jeu de piste : il a distribué à chacun une feuille d'arbre découverte pendant la visite, les enfants devaient retrouver l'arbre concerné dans le jardin. Merci à Francis et à Marie pour leur soutien et leur accueil.

- Piscine :

La classe de GS/CP commencera son cycle piscine le jeudi 8 décembre 2022 jusqu'au 23 mars 2023, en compagnie de la classe de CP/CE1 de Saint-Sauveur. Nous irons sur le bassin de Naintré. Le coût des allers/retours incluant le ramassage scolaire entre les 2 écoles est de 190€ par séance, financé par la municipalité, soit un coût total de 2280 euros pour les 12 séances.

- Le tour académique du patrimoine à vélo :

C'est un projet mené conjointement par l'éducation nationale, l'USEP et l'UNSS, qui lie le savoir rouler à vélo, la santé, la citoyenneté avec la découverte du territoire.

Dans notre département c'est la semaine du 9 au 12 mai qui a été retenue.

Nous proposerons à nos élèves 4 ateliers dans le champ attenant à la classe de GS/CP, chaque matin en regroupant les créneaux consacrés quotidiennement à la motricité et aux 30' d'APQ :

- 1 parcours (environ 200m) avec un défi à relever : « réaliser en coopération le plus de tours possibles du parcours sur la semaine », problème à résoudre pour les élèves « comment comptabiliser les tours effectués ? », toutes les propositions seront testées

et validées (ou pas) par les élèves.

- 3 ateliers pour développer la maîtrise de l'objet roulant

Cette action s'inscrit également dans la découverte du patrimoine de la commune (parcours PEAC des élèves) :

- visite de la mairie avec l'aide de notre Maire délégué M. Martin : rôle du Maire, symboles et valeurs de la république

- découverte de l'école autrefois avec l'aide des membres de l'association « Les Amis du Vieux Senillé » : le bâtiment mairie est l'ancienne école des garçons, la salle de motricité de notre école est l'ancienne école des filles communale, exposition de photos, témoignages de grands-parents et présentation d'objets, de tenues et de jeux de l'école autrefois.

Éducation à la citoyenneté et EDD

- L'école continue à soutenir l'Association « L'envol Thyméo » pour les enfants atteints de la maladie d'Angelman. Nous collectons des déchets : stylos, gourdes de compote, cartouches... qui sont recyclés et financent l'association. C'est pour nous l'occasion d'éduquer nos élèves à la citoyenneté : respect des différences et du handicap, solidarité mais aussi de pérenniser le projet d'éducation au développement durable de l'école sur le tri des déchets et le recyclage.

La prochaine collecte et animation avec les grands-parents de Thyméo se déroulera le 12 décembre.

- Projet ville de Châtellerault / composteur avec Pauline Sigogneau, coordinatrice tri de Grand Châtellerault qui fera une intervention sur le tri des déchets et le lombric compostage au cours de la troisième période.
- Jardin de l'école : nous poursuivons son observation et son entretien au fil des saisons et avons replanté quelques plantes aromatiques lors des ateliers scientifiques sur les 5 sens menés fin octobre.
- Visite de la caserne des pompiers un vendredi après-midi à partir de 14h30 à la demande de la Commandante Hubert ; cette sortie sera programmée au printemps en alternance avec une activité sportive sur le stade en face de la caserne.

Maîtrise de la langue

- Les 2 classes de l'école sont réinscrites au projet de la circonscription « Histoires de Lire » pour favoriser le plaisir de lire. Le thème des sélections cycle 1 et cycle 2, cette année est « Dehors ». Chaque sélection regroupe 4 albums de littérature enfantine sélectionnés par les bibliothécaires de la CAPC et la BPC. Dans le cadre de ce projet, les classes participantes sont invitées à découvrir ces albums en classe puis à effectuer un vote pour élire leur ouvrage préféré. Certaines classes auront la chance d'accueillir des auteurs dans leur locaux, pour les autres, ils pourront les rencontrer dans les bibliothèques de la CAPC.

C'est la coopérative de l'école qui financera l'achat des 2 sélections de livres pour l'école.

- Bibliothèque :

Les élèves de CP ont pu emprunter des livres à la bibliothèque de Senillé avant de partir en vacances.

Régina Roy accueillera les 2 classes de l'école par petits groupes, pour familiariser nos élèves avec la bibliothèque et le plaisir de lire, à raison d'une à deux séances par période. La première séance se déroulera le mardi 15 novembre. Nous remercions Régina pour son aide précieuse.

MATHebdo :

Il s'agit d'un outil numérique mis au point par le groupe de formateurs mathématiques de l'académie de Poitiers qui propose des problèmes mathématiques interactifs en français et en anglais. Les élèves résolvent collectivement ces problèmes. Pour ces deux premières périodes, les élèves de CP, GS et MS y consacrent 20 min quotidiennement. Les PS commenceront en janvier.

Saint Sauveur : Chaque élève doit pouvoir depuis 2015 bénéficier de 4 parcours : le parcours Avenir à partir du collège, les 3 autres interviennent dès l'école et apparaissent dans le LSU (Livret Scolaire Unique) qui permet à chaque élève de pouvoir visualiser sa scolarité du CP à la 3^{ème} par la numérisation de ses bulletins.

1. PEAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle):

cinéma

Les enseignantes ont décidé d'un commun accord de réinscrire l'école à « École et Cinéma ». Les CM1/CM2 ont commencé en allant voir au cinéma des 400 Coups *Le cheval venu de la mer* le 26 septembre. L'enseignante a trouvé le thème intéressant mais a regretté le vocabulaire grossier utilisé même s'il reflète parfaitement la réalité. Les CP/CE1 et CE1/CE2 sont allés voir *Ernest et Célestine* le 10 octobre, le graphisme a énormément plu, les thèmes abordés étaient très intéressants et ont parlé aux enfants. La chanson du générique a été apprise en classe.

Projet musique avec Tuân

Les classes de CP/CE1 et CM1/CM2 sont inscrites dans un projet musique (10 séances) dont les objectifs sont principalement de permettre à chacun de prendre en compte les autres en induisant des dialogues (musicaux, corporels, oraux), de s'imprégner par l'écoute musicale, d'accentuer la prise de décision des élèves en fonction des consignes données ...de développer la créativité de chacun/e, de mettre en valeur le rythme, la mélodie, la coexistence de plusieurs timbres et plans sonores au travers de l'étude d'un patrimoine issu de plusieurs régions et horizons culturels larges.

La Grande Lessive

Elle a eu lieu le 20 octobre, les productions sur le thème de « La couleur de nos rêves » ont été affichées sous le préau, à l'abri de la pluie permettant à tous de voir et d'accrocher son œuvre... Rendez-vous en mars...

2. Parcours de Santé

Cross George Sand

Le 21 octobre, les élèves de la classe de CM1/CM2 se sont rendus au collège afin de participer au traditionnel cross qui n'avait pas eu lieu depuis deux ans pour cause de COVID. Toute l'école a récolté de nombreux bouchons pour le challenge « Les bouchons d'amour » (38 kg). Ils leur ont fait gagner des points. Ils ont également réalisé un quiz sur les déchets. Ils sont arrivés 3^{ème} sur 11.

30 minutes d'APQ

Nous en reparlerons dans la partie PEDT.

3. Parcours Citoyen

Nettoyons la nature

Toutes les classes se sont équipées pour participer à l'opération Nettoyons la nature le 23 septembre et ont terminé l'après-midi par un goûter collectif.

Programme pHARe

Sans oublier, bien sûr, toutes nos actions, projets qui concourent à l'apprentissage des programmes officiels.

Bibliothèque

Toutes les classes se rendent 1 à 2 fois par période à la bibliothèque de Saint-Sauveur pour emprunter un livre. Nous sommes accueillis par Régina Roy. Nous avons commencé les 6 et 7 octobre.

Fossiles et astronomie

Le 22 novembre, M.Dufour, habitant de la commune, interviendra à l'école pour nous parler des fossiles qu'il nous a donnés et expliquer quelques notions d'astronomie.

4 Utilisation des moyens de l'école

• Ressources humaines des écoles

Effectifs

PS/MS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CM1/CM2	RPI
21	16	17	22	26	102 élèves
Effectif Senillé : 37 <i>moyenne : 18,5</i>		Effectif Saint-Sauveur : 65 <i>moyenne : 21,66</i>			Moy : 20,4

Organisations internes

Senillé

Un décloisonnement est mis en place pour mener à bien des ateliers à dominante scientifique en mélangeant tous les élèves de l'école de la PS au CP et en utilisant les compétences des 2 enseignantes et des 2 ATSEM. Nous accueillons les élèves en 4 groupes hétérogènes de 9 élèves, de 15h30 à 16h, les groupes tournent sur les 4 ateliers pendant une semaine.

- du 10 au 21 octobre : 2 semaines d'ateliers sur les 5 sens dans le cadre de la semaine du goût
- en période 3 : hygiène et corps humain (parties du corps et articulations en français et en anglais, lavage des dents, sommeil, description physique et habits au fil des saisons)

Saint-Sauveur :

- M. Paineau intervient dans la classe de CM1/CM2 le vendredi (25% de Mme Poirier). Un/e remplaçant/e, quant à lui ou elle, prendra la classe de CP/CE1 une journée par mois pour la décharge de direction, qui avec la fermeture de classe, n'a plus lieu que mensuellement et non plus de manière hebdomadaire pour l'école élémentaire de Saint-Sauveur.
- Un échange de service a lieu entre les maîtresses de CP/CE1 et de CM1/CM2 les lundis et jeudis, Mme Poirier prenant en charge les CP/CE1 sur le domaine : Questionner le vivant et questionner les objets pendant que Mme Guychard prend en charge les CM1/CM2 en langues vivantes (anglais et allemand).

• Moyens matériels et financiers

Coopérative scolaire

La coopérative scolaire permet de réaliser des projets de classe ou d'école : sorties scolaires, achats de matières premières pour cuisiner, fabriquer, jardiner... Ces projets ont

besoin de fonds pour exister.

L'association des parents d'élèves a versé 6 euros par enfant dans chaque école. Nous avons demandé aux familles une participation complémentaire de 10 euros par enfant pour nos coopératives scolaires cette année afin de soutenir nos différents projets. Cette contribution est volontaire mais non obligatoire. Il a été appliqué, comme cela avait été décidé lors du conseil d'école de juin 2022, un tarif dégressif pour les familles ayant trois enfants ou plus scolarisés dans nos écoles (8 € par enfant).

Nous remercions les parents d'élève qui ont été très nombreux à régler la participation à la coopérative scolaire.

La mairie donne également 50 euros par enfant ; cette somme est utilisée pour les fournitures scolaires (cahiers, manuels, feuilles, stylos, ...)

Travaux

École de Senillé :

- 3 rideaux défectueux ont été changés dans la classe de Mme Raoul, 3 autres rideaux défectueux devraient être changés prochainement.
- Les vitres de l'école ont été nettoyées cet été et pendant les congés de Toussaint.
- Les bandes autocollantes fixées au sol, marquant les distanciations de 1 mètre entre les élèves après le 1^{er} confinement lié au Covid, ont pu être enlevées par les agents communaux pendant les vacances de La Toussaint. Elles s'étaient fortement dégradées et gênaient les déplacements des élèves.
- A la demande de l'assistante de prévention, une table de repas et des chaises, à la taille des adultes, ont été installées par la municipalité, dans la salle 3.
- Nous souhaiterions que les tricycles de l'école soient révisés, certains dysfonctionnent ou auraient besoin d'un petit entretien, avant la mise en place du projet « Le Tour académique du patrimoine à vélo » en mai.

École de saint-Sauveur :

- Toutes les fenêtres de l'école ont été changées ; les travaux ont été terminés pendant les vacances d'été.
- Des portes incendie ont été installées dans toute l'école sauf dans la classe 4 ; cela devrait se faire prochainement.
- Mme Prieur, demande s'il serait possible d'installer un système de tringles au dessus des nouvelles fenêtres afin qu'elle puisse accrocher des cartes murales.

5 Hygiène et Sécurité

Exercice d'évacuation en cas d'incendie :

Chaque école doit réaliser sur l'année scolaire 2 exercices d'alerte incendie.

- un exercice a été réalisé à l'école de Saint-Sauveur le 19 septembre :

En général nous en faisons trois : le 1^{er} où tout le monde est prévenu, un 2^{ème} où seules les enseignantes et le personnel périscolaire sont au courant et le dernier est une surprise, il est déclenché de manière inopinée.

Il a été déclenché de la classe des CM1/CM2. L'évacuation s'est faite correctement en 1'04. Les CP/CE1 ne doivent pas attendre l'enseignante, qui est la dernière à partir de la classe, et partir directement.

- un exercice a été effectué le lundi 27 septembre à Senillé : le signal, déclenché par

Mme Raoul dans sa classe, était parfaitement audible dans toute l'école, L'évacuation s'est déroulée calmement en 1min58s. Les personnels municipaux présents en cantine ont parfaitement perçu l'alarme. Pour les élèves de MS, de GS et de CP, ce signal sonore est connu. Pour les élèves de PS, ce 1^{er} exercice est une découverte. Ils ont réagi sans panique après les explications données par leur enseignante. Les familles avaient été informées au préalable de la tenue de l'exercice obligatoire dans le mois qui suit la rentrée.

Lors du prochain exercice, le feu sera symbolisé par des plots afin de bloquer des accès et d'observer les réflexes de chacun pour l'acheminement jusqu'au point de rassemblement.

Exercice PPMS alerte intrusion :

Chaque école doit réaliser 3 exercices PPMS chaque année. Il existe deux sortes de PPMS : alerte intrusion et risques majeurs. Le 1^{er} doit obligatoirement se faire avant les vacances de la Toussaint et est forcément une alerte intrusion.

- ce premier exercice a été réalisé à l'école de Saint-Sauveur le 18 octobre : le scénario que nous avons inventé a été expliqué à tous, le but n'étant pas d'effrayer les gens (enfants et adultes). Ce dernier s'est parfaitement déroulé, le but est d'acquérir des réflexes : fermer la porte à clé, éteindre les lumières, fermer les rideaux, stores ...Le contenu du sac PPMS est presque à jour (il ne manque que les piles pour la radio).

- un exercice a été effectué le 4 octobre à Senillé :

Nous avons joué à nous cacher dans les classes le plus rapidement possible et dans le calme. Le signal a été déclenché par les personnels périscolaires à 16h15 d'une borne extérieure. Le temps de mise en sûreté a été rapide et efficace. Les adultes donnent les consignes de mise à l'abri, ferment les rideaux, éteignent les lumières, ferment les portes à clé, localisent le matériel à déplacer pour se barricader... Pour les élèves, le signal lumineux associé à l'alarme, sur les blocs intérieurs permet d'identifier clairement ce risque et de le distinguer de l'alarme incendie. Dans la classe de PS/MS, le niveau sonore de l'alarme reste fort et difficile à supporter. Pouvons-nous en régler l'intensité ?

S Sortie des écoles :

Une demande a été faite par l'intermédiaire des parents d'élèves de l'école élémentaire de Saint-Sauveur en lien avec la sortie : « Serait-il possible qu'un passage piéton soit mis en face du grand portail (sortie du midi) car les enfants traversent souvent ici sans marquage au sol ? » Les représentants de la mairie vont en informer les services compétents, mais l'absence actuelle de marquage au sol est peut être due à la proximité du rond point.

6 Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire (PEDT).

Les personnels périscolaires sont associés aux projets du RPI car nous travaillons en complémentarité :

pHARe (lutte contre le harcèlement scolaire) et l'Évaluation d'école :

Ces 2 projets s'intègrent dans le temps complet de présence des enfants à l'école. Ils impacteront de fait le PEDT.

Sur l'école de Saint-Sauveur :

- Un projet permettant de réfléchir aux aménagements des temps de récréation est en cours de réalisation.
- Un partenariat dans la lutte contre le harcèlement est aussi à l'étude. L'année dernière l'école élémentaire s'est inscrite dans le projet pHARE, ce projet vise à repérer les situations de harcèlement scolaire mais également toutes les différences d'une manière générale et à expliquer concrètement de quoi il s'agit, nous sommes tous concernés : élèves, enseignants, personnel du périscolaire, parents, donc au-delà du harcèlement c'est bien le problème de capacité à l'empathie qui est en jeu, c'est un engagement que nous prenons de réaliser 10 heures dans l'année sur ces thèmes... Et nous espérons que notre banc verra enfin le jour... en lien avec le thème de la fête de l'école.

30 minutes d'APQ intégrés aux temps périscolaires :

- Sur Senillé, Mme Michou et Mme Rousselet intègrent des temps de relaxation à leurs pratiques, pour articuler et rythmer les différents temps de garderie.
- Sur Saint-Sauveur, un projet d'aménagement des temps de récréations a été proposé et doit maintenant être mis en place concrètement : un coin lecture a été installé, merci à Aurélien pour les banquettes palettes, un coin billes mobile est sorti pour les temps hors-classes et un coin toupies est installé ; il manque encore un quadrillage pour pouvoir jouer au morpion. Les marquages des lignes de courses et du terrain de jeu de balles ont été refaits par le CMJ, ainsi que les marelles, un grand merci à Solène, Shana, Angéla et Manon qui se sont investies. Ce projet vient compléter l'autre projet : 30' d'EPS par jour ; ce projet vise à formaliser et encadrer les jeux qui ont déjà lieu sur les temps de récréation et sur le temps périscolaire mais également à les enrichir, ce qui nous a amené à demander un panier de basket amovible (accroché à un tronc d'arbre) ainsi que du petit matériel (dans l'attente du kit sportif fourni par l'Éducation Nationale). La pause méridienne étant plus longue que les récréations, en accord avec le personnel du périscolaire et en respectant le taux d'encadrement, il est envisagé qu'un petit groupe d'élèves puisse bénéficier du city stade à proximité de l'école. Ce projet de 30 minutes d'APQ est soumis au vote du conseil d'école et doit être validé par celui-ci.

Le conseil d'école valide à l'unanimité le projet « 30 minutes d'APQ ».

Semaine du goût du 10 au 14 octobre 2022

Sur Senillé, Mmes Michou et Rousselet ont mené, en garderie, des ateliers sur les 5 sens en concordance avec les activités menées dans les classes :

- cuisine
- jeux de kim des odeurs
- manipulations de livres à gratter et à sentir pour révéler les senteurs de la nature

Sécurité :

- Sur Senillé, lors de la réunion de sécurité du 20 septembre, regroupant les enseignantes, les ATSEM et les personnels périscolaires (cantine et garderie), les personnels périscolaires ont demandé à ce qu'un exercice d'évacuation incendie soit réalisé sur le temps de cantine. Il pourrait être fait le 16 mai à 12h40.

Carnaval des écoles :

- Se tiendra le jeudi 6 avril sur le thème « princes et princesses ». Le carnaval des écoles se déroulera en deux temps : un défilé le matin sur Senillé pour les enfants de l'école maternelle et un défilé l'après-midi sur Saint-Sauveur pour les enfants de l'école élémentaire de Saint-Sauveur.

Exposition sur l'histoire de Saint-Sauveur :

Un autre projet, d'une grande envergure, est en train de s'organiser entre certains habitants de St Sauveur qui ont commencé à collecter des données historiques contenues dans les archives ou chez des habitants, les personnes âgées qui ont vécu ces événements historiques et nos élèves, futurs collecteurs d'informations auprès de ces personnes âgées. En effet ce projet sur **l'histoire de Saint-Sauveur** a pour vocation de transmettre le savoir des anciens sur l'histoire avec un petit h de la commune qui rejoint l'histoire avec un grand H de nos programmes scolaires. La première réunion de l'année scolaire s'est tenue jeudi 15 septembre. Prochaines étapes : une réunion avec les personnes âgées susceptibles de fournir, via leurs souvenirs, des documents, des informations.

Cantine de Saint-Sauveur :

Suite à plusieurs discussions, un différend avec le personnel de la restauration scolaire est remonté via les représentants de parents d'élèves :

« Lors des repas à la cantine le personnel oblige et demande à terminer les assiettes. Ce qui est normal. Cependant les enfants se plaignent car selon eux, le plat du jour est mis dans leur assiette et même s'ils n'aiment pas, on les force à terminer et par contre si les enfants aiment et en redemandent, on ne les ressert pas. Bien évidemment quand il reste en quantité suffisante.

De plus les enfants sont sélectionnés lors du 2^{ème} passage. Les parents s'inquiètent ! Les enfants sont-ils toujours écoutés ??

Pourquoi force-t-on les enfants à terminer leur assiette quand ils n'aiment pas ??

Pourquoi les enfants sont-ils sélectionnés lors du 2^{ème} passage si nécessaire ??

Est-ce à la tête de l'enfant ??

Peut-on adopter une autre méthode ?? »

La réponse de la mairie : les agents de cantine appliquent le principe de faire goûter tous les plats en proposant une petite quantité aux enfants qui ne connaissent pas ou qui disent ne pas aimer. Mais les agents n'obligent pas les enfants à terminer toute la portion. Pour ce qui est de resservir les enfants quand il y a des restes : dans le cas où il y a trop peu de restes, un deuxième service n'est pas fait car il ne permettrait pas de contenter tout le monde. Dans le cas où les restes sont suffisants, il est procédé à une deuxième distribution seulement aux enfants ayant déjà terminé leur assiette. C'est pour cette raison que certains enfants se voient refuser d'être resservis et non pas par favoritisme.

Les parents dont les enfants rencontrent des difficultés en cantine peuvent prendre rendez-vous soit directement avec les agents communaux soit avec des élus en charge des affaires périscolaires afin que les problèmes ressentis par les enfants puissent être résolus.

7 Activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles

11 Novembre Commémoration de l'armistice de 1918 :

Les élèves volontaires sont invités à participer à la cérémonie. Ils pourront nous rejoindre pour 11h30 à Senillé lors de la dépose de la gerbe au monument aux morts, place de l'église. Des élèves de CM liront le texte de la Fédération des Anciens Combattants puis tous les élèves présents chanteront La Marseillaise avec la chorale de la commune. La cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié, salle Vaudreching.

Spectacle de Noël à l'École du Cirque :

Lundi 5 décembre, les 2 écoles iront à l'École Nationale du Cirque de Châtellerault pour assister à la représentation de 10h de Cirque en décembre (27ème édition). Nous avons annulé notre venue l'année dernière en raison du Covid. Le spectacle dont le prix s'élève à 410 euros sera payé par l'APE et le financement des trajets bus par la municipalité. Nous sommes encore en réflexion afin de déterminer la meilleure organisation possible lors du déplacement des élèves des 2 écoles afin de limiter les coûts.

Marché de Noël :

Dimanche 4 décembre, chaque classe du RPI participera au marché pour le compte de l'association des parents d'élèves en fabriquant un petit objet ou en cuisinant des gourmandises. Les enseignantes seront présentes sur le stand en matinée selon leurs disponibilités.

Goûter de Noël :

Le traditionnel goûter de Noël offert par la municipalité se tiendra dans chaque école le vendredi après-midi avant les congés de fin d'année.

8 Place des parents à l'école

APE « 1, 2, 3, Soleil » :

Un nouveau bureau a été constitué lors de l'assemblée générale du 23 septembre 2022. Nous leur souhaitons le meilleur et nous remercions les parents élus pour leur investissement. Plusieurs actions ont déjà été menées ou sont en cours : la boum fluo, la braderie et la vente de chocolats de Noël. Un loto est prévu ainsi que la vente de matériel scolaire en fin d'année scolaire.

Évaluations nationales de rentrée en CP et en CE1 :

Afin de permettre aux enseignants d'adapter leurs pratiques pédagogiques à leur classe, les élèves de CP et de CE1 sont évalués en français et en mathématiques en début d'année scolaire et les CP le seront de nouveau à mi-parcours en janvier.

Les parents ont été informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt de cette évaluation afin d'offrir un enseignement personnalisé adapté aux besoins de chaque élève, lors de réunions de classe ou d'entretiens individuels. Nous leur avons transmis une fiche bilan des résultats de leur enfant. La fiche est centrée sur les questionnements et les préoccupations des parents et articule l'information autour de trois volets : les questions des parents, la compréhension et la vision de l'ensemble du processus d'évaluation, la compréhension des objectifs de l'évaluation Repères. Les résultats de l'élève ont été regroupés par familles et sont présentés sous la forme d'un radar décrivant le profil de l'élève.

Agréments natation : 3 parents d'élèves de l'école maternelle ont accepté de passer l'agrément le lundi 7 novembre pour pouvoir accompagner les élèves de GS/CP et de CP/CE1 à la piscine. Une réunion « natation » est fixée le vendredi 18 novembre à Senillé afin d'expliquer à ces nouveaux parents accompagnateurs le déroulement et les attendus des séances. Nous les en remercions. Sur le RPI, 14 parents ont maintenant l'agrément.

M Pasquier, parent d'élève, pompier volontaire interviendra sur les 2 écoles :

- École de Senillé : présentation de son métier et de la tenue de pompier, formation de proximité adaptée aux élèves de cycle 1 pour éveiller les élèves aux postures à adopter face au danger (téléphoner, se présenter...)

- École de Saint-Sauveur : il interviendra, comme l'an dernier, afin de préparer les élèves aux gestes de 1ers secours pour les cycles 2 et 3.

Plantation d'une haie sur Saint-Sauveur avec Promo Haie :

- La première semaine de janvier, il est prévu la plantation de 2 fois 200 mètres de haie chemin des Chaumes. Une classe de l'école élémentaire pourrait participer à ce chantier.

Aide aux devoirs :

- Des personnes à la retraite seraient intéressées pour intervenir après le temps de classe afin d'aider les enfants à faire leurs devoirs. Il reste à déterminer les modalités de mise en place de ce service et à cibler les enfants qui pourraient en bénéficier.

Sur le temps de garderie, les agents municipaux surveillent tous les enfants et ne peuvent pas s'occuper que de quelques enfants en leur faisant faire leurs devoirs.

Mme Guychard voudrait profiter de ce conseil d'école pour remercier M. Dufour, futur ex-habitant de Saint-Sauveur pour avoir fait don de ses fossiles à l'école et pour avoir donné de son temps afin d'expliquer aux enfants ce que sont les fossiles mais également leur apporter des notions d'astronomie et leur avoir montré et expliqué l'usage des cadrans solaires notamment celui dans le cloître sur les murs de l'escalier hélicoïdal du logis « du Commandeur » entre les deux étages. (Cadrans solaires à réflexion, il n'en existe que 5 dans le monde : 2 à Rome, 2 en Isère et 1 à Saint-Sauveur). Nous lui souhaitons de continuer à transmettre son savoir dans son nouveau lieu de vie.

Prochains conseils d'école : 13 mars et 12 juin

Fait à Senillé St Sauveur

Le 10 novembre 2022

La présidente du Conseil d'École
Mme Raoul

La secrétaire de séance
Mme PRIEUR